

TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC												
TARIFS AU 28 JUIN 2023												
	TYPE D'ADOP	AUBERVILLIERS	EPINAY	LA COURNEUVE	L'ILE-ST-DENIS	PIERREFITTE	SAINT-DENIS	STAINS	VILLETANEUSE	SAINT-OUEN		
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC LIEE A UNE ACTIVITE COMMERCIALE												
<i>Enseignes en saillie sur la voie publique</i>												
ENSEIGNES NON LUMINEUSES PARALLELES A LA FACADE	PS	11,45 €/ an/U	11,45 €/ an/U	8,32 €/ an/U	6,84 €/ an/U	Zone I	Zone I	7,80 €/an/m²	7,80 €/an/m²	13,28 €/an/m²		
						12,81 €/ an/m²	51,39 €/an/m²					
ENSEIGNES NON LUMINEUSES PERPENDICULAIRES A LA FACADE	PS	11,45 €/ an/U	11,45 €/ an/U	8,32 €/ an/U	6,84 €/ an/U	Zone II	Zone II	19,36 €/an/m²	19,30 €/an/m²	13,28 €/an/m²		
						7,80 €/ an/m²	25,77 €/an/m²					
						19,36 €/ an/m²	15,46 €/an/m²					
ENSEIGNES LUMINEUSES PARALLELES A LA FACADE	PS	14,01 €/ an/m²	14,01 €/ an/m²	- de 1m²	- de 1m²	Zone I	Zone I	15,60 €/an/m²	15,50 €/an/m²	26,61 €/an/m²		
				12,71 €/ an/m²	15,85 €/ an/m²	25,77 €/ an/m²	51,39 €/an/m²					
				+ de 1m²	+ de 1m²	Zone II	Zone II					
ENSEIGNES LUMINEUSES PERPENDICULAIRES A LA FACADE	PS	14,01 €/ an/m²	14,01 €/ an/m²	- de 1m²	- de 1m²	Zone I	Zone I	38,72 €/an/m²	38,50 €/an/m²	26,61 €/an/m²		
				12,71 €/ an/m²	15,85 €/ an/m²	52,93 €/ an/m²	117,13 €/an/m²					
				+ de 1m²	+ de 1m²	Zone II	Zone II					
BANNES, STORES, AUVENTS FIXES, CAISSONS DE RIDEAU METALLIQUE, MARQUISES, ECT	PS	10,59 €/ an/ ml	10,51 €/ an/ ml	10,51 €/ an/ ml	7,42 €/ an/ ml	7,80 €/ an/ ml	10,58 €/ an/ ml	7,42 €/ an/ ml	7,40 €/ an/ ml	10,51 €/ an/ ml		
SPOTS ET RAMPES LUMINEUSES	PS	14,01 €/an	14,01 €/an	6,47 €/an	6,47 €/an	6,47 €/an	6,47 €/an	6,47 €/an	6,47 €/an	6,47 €/an		
<i>Autres occupations pour activité commerciale</i>												
TERRASSES ANCREES	PV					zone 1	230 €/m²/an					
						zone 2	115 €/m²/an					
						zone 3	75 €/m²/an					
COMMERCES SEDENTAIRES <i>étalages, terrasses non ancrées accessoires tels tables et autres supports, vitrines, machines à glace, rotissoires, ect</i>	PS					zone 1	110 €/m²/an					
						zone 2	55 €/m²/an					
						zone 3	35 €/m²/an					
COMMERCES NON SEDENTAIRES <i>(hors limites des marchés aux comestibles et fêtes foraines) toutes occupations de stationnement commercial hors camions</i>	PS					événement SDF*	20 €/m²/jour					
						événement autre*	20 €/m²/jour					
						*pour surface additionnelle						
EMPLACEMENT POUR CAMION AMENAGE ET FOOD TRUCK <i>par unité de 10 m²</i>						zone 1	100 €/ jour	500 €				
						zone 2	50 €	250 €				
						zone 3	20 €	100 €				
VEHICULES EN EXPOSITION POUR VENTE DEVANT L'ETABLISSEMENT	PS					événement SDF	200 €/jour					
						toutes zones	551,4 €/m²/an					
INSTALLATIONS LUDIQUES HORS FETE FORAINE <i>Manèges, loterie, tir, roulotte, stand, château gonflable...</i>	PS					hors événement	20 €/u/jour					
						événement	50 €/u/jour					
						quasi sédentaire	400 €/u/mois					
CLOUS DE VOIRIE <i>au 1^{er} établissement ou dégradation volontaire</i>		fourniture, pose et dépose				1 clou	2 clous	4 clous	6 clous			
		tarif dégressif en fonction du nombre				14,6 €	24,3 €	44,6 €	66,0 €			
<i>Tournages</i>												
TOURNAGES LONGS METRAGES HORS ASSOCIATIONS	PS					matériel roulant et/ou statique	100 €/u/jour					
						nombre de personnes sur site	gratuit	1 à 10 pers				
							400 €/jour	11 à 20 pers				
COURTS METRAGES, DOCUMENTAIRES ET TARIFS TOUS TOURNAGES POUR ASSOCIATIONS	PS					droits de tournage	450 €/jour					
						matériel roulant et/ou statique	50 €/u/jour					
						nombre de personnes sur site	gratuit	1 à 10 pers				
					200 €/jour	11 à 20 pers						
					300 €/jour	21 pers et +						
					100 €/jour							

ZONAGES SELON PLAN

VILLES A ZONE UNIQUE

Secteur 3 jaune : La Courneuve, l'Île Saint-Denis, Villetaneuse, Pierrefitte/Seine, Stains,

Secteur 2 bleu : Epinay/Seine, Saint-Ouen/Seine

VILLES A ZONES MIXTES

Aubervilliers

Secteur 1 rouge : Av Jean Jaurès, Av de la République, Av Victor Hugo, Bd Anatole France et rue Du Moutier

Secteur 3 jaune : Place de la Mairie et rue de la Commune de Paris

Secteur 2 bleu : toutes les autres voies

Saint-Denis

selon plan de zonage

TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC										
TARIFS AU 28 JUIN 2023										
	TYPE D'AODP	AUBERVILLIERS	EPINAY	LA COURNEUVE	L'ILE-ST-DENIS	PIERREFITTE	SAINT-DENIS	STAINS	VILLETANEUSE	SAINT-OUEN
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC LIEE A DES TRAVAUX										
BENNE A GRAVATS	PS						35 €/u/semaine			
ECHAFAUDAGE	PS						15 €/m ² /mois			
CLOTURE/PALISSADE DE CHANTIER	PS						10 €/ml/mois			
EMPRISE POUR CHANTIER HORS ENEDIS ET GRDF	PS						20 €/m ² /mois			
OCCUPATION POUR ALIMENTATION DE CHANTIER - CANALISATION OU CABLE ELECTRIQUE	PS						4 €/ml/mois			
OCCUPATION POUR ALIMENTATION DE CHANTIER - ARMOIRE TECHNIQUE, OUVRAGES DIVERS	PS						17,24 €/m ² /mois			
BASE DE VIE - BUNGALOW DE CHANTIER	PS						20 €/m ² /mois			
MONTE-MEUBLE	PS						30 €/u/jour			
AUTRE APPAREIL DE LEVAGE HORS GRUE TOUR	PS						770 €/u/jour			
OCCUPATION A USAGE PRIVATIF DU DOMAINE PUBLIC										
BATEAU - ACCES ENTREE CHARRETIERE	PV						12 €/ml/an			
SOL CLOS POUR OCCUPATION RIVERAINE NON ECONOMIQUE	PS						10 €/m ² /semaine			
CAMION DE DEMENAGEMENT - STATIONNEMENT RESERVE CAMION DEMENAGEMENT	PS						16 €/u/jour			
CARS - STATIONNEMENT HORS EEMPLACEMENTS SPECIALISES	PS						60 €/u/jour			
CONDUITES, FOURREAUX, CABLES... SOUS VOIRIE HORS ENEDIS/GRDF/TELECOM	PV				Ø inférieur à 250mm	0,88 €/ml/an				
					Ø de 250 à 499mm	2,63 €/ml/an				
					Ø de 500 à 999mm	4,85 €/ml/an				
					Ø supérieur ou égal à 1000mm	11,92 €/ml/an				
OUVRAGES DIVERS INSTALLES DANS LE SOL AUTRES QUE CONDUITES, FOURREAUX, CABLES (PASSAGES SOUTERRAINS, REGARDS, ect)	PV						30 €/m ² /mois			
OUVRAGES DIVERS ANCRES INSTALLES AU DESSUS DU SOL (ARMOIRES, MOBILIERS DIVERS, ect)	PV avec ancrage						20 €/m ² /mois			
OUVRAGES DIVERS POSES NON ANCRES INSTALLES AU DESSUS DU SOL (ARMOIRES, MOBILIERS DIVERS, ect)	PS sans ancrage						20 €/m ² /mois			
KIOSQUES	PV						190 €/m ² /an			
BULLES DE VENTE (IMMOBILIERES)	PV				surface inf à 20m ²	1000 €/u/mois				
					surface sup à 20m ²	100 €/m ² sup/mois				
OUVRAGES DE TELECOMMUNICATION AERIENS ET SOUTERRAINS	PV				valeur maximale de la redevance d'occupation au terme du décret N°2005-1676 du 27 décembre 2005 occupations concernées : réseaux enterrés (fourreaux occupés ou vides), réseaux aériens, cabines téléphoniques, sous-répartiteurs					
OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL	PV				valeur maximale de la redevance d'occupation au terme du décret N°2007-606 du 25 avril 2007					
OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	PV				valeur maximale de la redevance d'occupation au terme du décret N°2015-334 du 25 mars 2015					
CHANTIER DE TRAVAUX POUR OUVRAGE DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL OU D'ELECTRICITE	PS				valeur maximale de la redevance d'occupation provisoire au terme du décret N°2015-334 du 25 mars 2015					

Pour le calcul des redevances, toute fraction de quantité sera comptée pour 1

TYPE D'AUTORISATION

PV - Permission de voirie:

Autorité qualifiée : Président de Plaine Commune pour les voies communales, Président du Conseil Départemental sur les RD et ex-RN

PS - Permis de stationnement:

Autorité qualifiée : Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police sur toutes les voies sauf sur routes classées à grande circulation (Préfet, après avis du Président du Conseil Départemental sur RD et ex-RN)

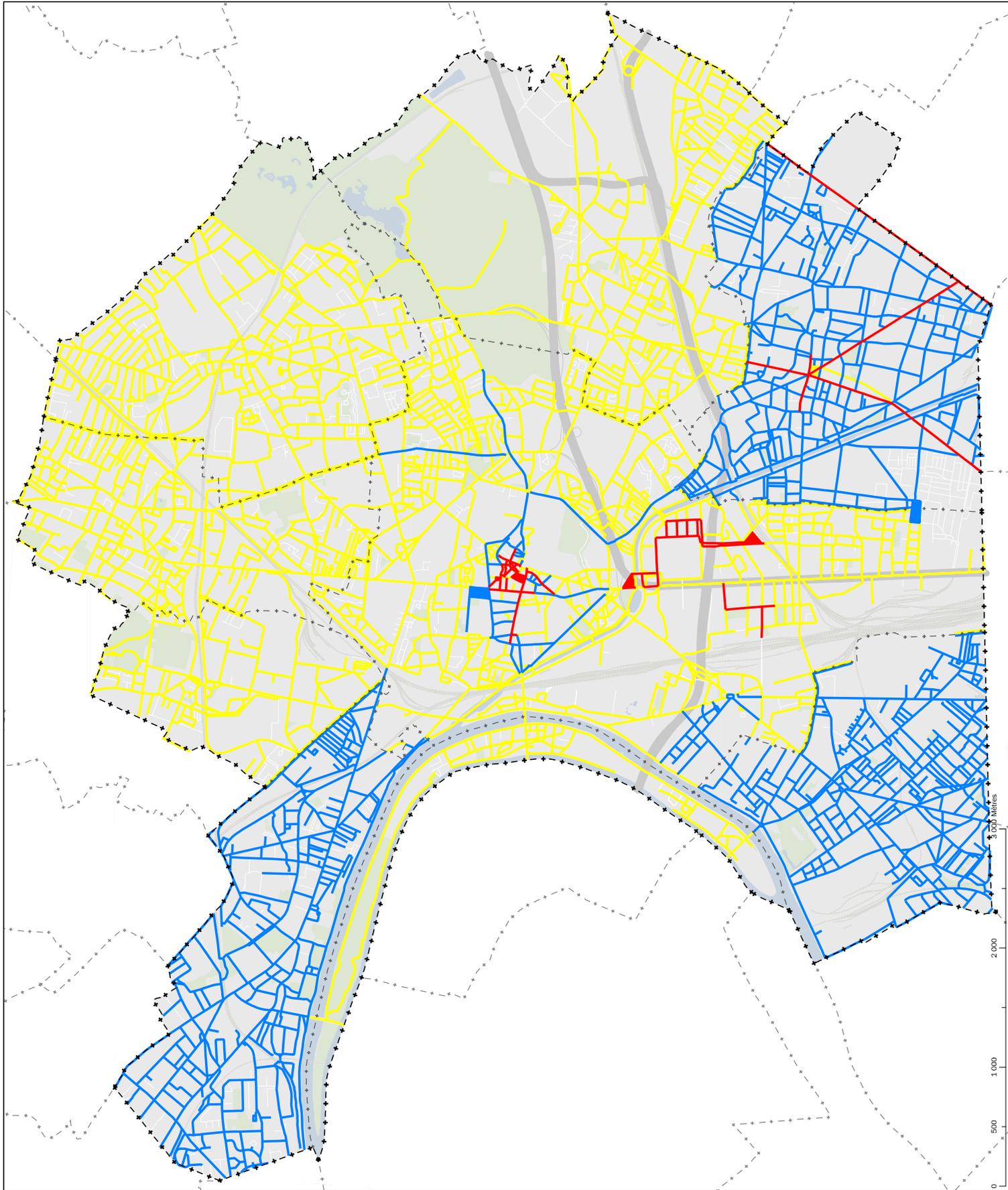
Zonage RODP

- Secteur 1
- Secteur 2
- Secteur 3



Ind.	Date	Nature de la modif.	Origine
x	00/00/00	XXXX XXXX XXXX	XX

Echelle : 1/30 000^e
Date : 24/11/2022 - Date d'édition: 05/12/2022



VOIES EN ZONE 1

RUES - couture Saint-Quentin (de la), Delaunay (Henri), mondial (du), olympisme (de l'), tournoi des 5 nations (du), Brennus (de), Owens (Jesse), boulangerie (de la), République (de la), Blanqui (Auguste), Joffrin (Jules)

AVENUE - Jules Rimet

PLACES - cornillon (du), droits de l'Homme (des), Jaurès (Jean), Hugo (Victor), arbalétriers (des), halle (de la), caquet (du)

CHEMIN des poulies

PASSAGES - saulger (du), aqueduc (de l'), ancienne tannerie (de l')

ESPLANADE - écluse (de), flèche (de la)

COUR arbalétriers (des)

PASSERELLE – écluse (de l')

Av. des fruitiers (rue JP Rameau à Federico Fellini)

Av François Mitterrand (av. des fruitiers au parvis de la gare)

Av. du stade de France (rue Ahmed Boughera El Ouafi à rue Paul Lafargue)

Rue Jean-Philippe Rameau (av. du Président Wilson à av des fruitiers)

Rue Ahmed Boughera El Ouafi (rue Jesse Owens à l'av. du stade de France)

Rue Catulienne (rue Félix Faure à la rue Jean Jaurès)

Rue Jean Jaurès (place Jean Jaurès à rue du pont godet)

Rue Gabriel Péri (bd Félix Faure à rue Franklin)

VOIES EN ZONE 2

RUES - Delaune (Auguste), Renan (Ernest), boucheries (des), four bécard (du), cygne (du), Gillot (Auguste), fontaine, corbillon (du), Chaumettes (des), charronnerie (de la), Watt (James), Volta, émaillerie (de l'), Strasbourg (de), pont godet (du), Vaillant (Edouard), Barbusse (Henri), Ampère, Marchand (Louis), Faraday (Mickael), frères Lumière (des), Edison (Thomas)

BOULEVARDS - Carnot, Guesde (Jules), Faure (Félix), Sembat (Marcel), Commune de Paris(de la)

AVENUE - Vaillant-Couturier (Paul)

PLACES - 8 mai 1945 (du), Dagobert, pichets (des), Saint-Eloi, Front populaire (du), Pleyel,

PASSAGES - Saint-Barthélemy, Abélard (Pierre)

MAILS - Lovelace (Ada), Chatelet (Emilie du)

ALLEE de Seine

Bd Ornano (place Pleyel à bd Finot), bd Anatole France (place Pleyel à bd Finot)

Av. Romain Rolland (rue de Strasbourg à rue Jacques Vache)

Rue Albert Walter (bd Félix Faure à rue Edouard Vaillant)

Rue Gabriel Péri (rue Franklin à la place de la porte de Paris)

Rue Jean Jaurès (rue du pont godet à rue de Strasbourg)

Rue Danielle Casanova (av. Paul Vaillant Couturier à rue Francis de Préssensé)

Place de la légion d'honneur (rue du cygne à rue de la boulangerie)

VOIES EN ZONE 3 : toutes les autres voies de la commune